L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 27 FEVRIER 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDU un chien d'arrengie. Samedi soir, à 7 1/2 heures, au coin Conti et Royale, un chien d'arrêt, tacheté chocolat et blanc, ayant comme marque les deux oreilles fendues. Le dit chien avait un collier en cuivre portant le nom de son maître, P. A. Mengolle. La personne qui le ramènera à l'avenue de coin Royale et St-Antoine, derrière la Cathédrale, recevra une récompense. 26 fév—3f

DEMANDES.

ON demande—Comme vendeur et placier un jeune homme connaissant l'article pour modiste, parlant le français et l'anglais, et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser immédiatement à Tujague, No 38, rue de Chartres. 27fév—1f

A LOUER.

A LOUER—Vacherie pouvant tenir 14 vaches, coin Rendon et Washington, 2me district. S'adresser à Geo. Ribot, coin Carondelet et Derbigny. 27 fév—1,2 mars

A LOUER—Grocerie et bar, avec ou sans stock, situé vis-à-vis l'Union Oil Works, à Gretna. Occupé autrefois par B. C. Cardelhac. Fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser sur les lieux pour conditions. 24 fév—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—10,000 livres de droit anglais et américains, neufs et d'occasion, en plusieurs langues, aux librairies Goldtwaite 2, 42 Passage la Bourse, bon marché. On achète des livres. 27 fév—1 sem

A VENDRE OU A LOUER—Un café légèlement situé dans le second district faisant de bonnes affaires, on donnera la raison pour laquelle on vend. S'adresser coin Bourgate et Toulouse. 24 fév - 1m dim mer ven

A VENDRE—Pour cause de départ, une Grocerie-Buvette. S'adresser coin Villere et Bourbon. 26 fév—3f

A VENDRE—Grocerie et bar pour cause de séparation. Bon emplacement, Ste-Anne et Moutbon. 24 fév - 7f

PEERLESS DYES Les meilleurs. Cinq Dégradables.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,210—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession où à toutes autres personnes intéressées, qu'un état de la dite succession, tel qu'exigé par la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward Keena, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
24 fév—24,28—3mars

Succession de Henrietta Morgan Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,200—Division E—Attendu que Mary F. Hunt, veuve de Thomas H. Hunt, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datives dans la succession de Henrietta Morgan Hunt, décédée intestat, et qu'il est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
19fév—19'24 28

Succession de James Bransford et Eléanor Bransford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,076—Division E—Attendu que Alfred Belsom a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Alix Bizner, épouse de Joseph Belsom, et de feu Joseph Belsom (conseildées), décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20fév—20 24—mars1

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Joseph Valimann vs. ses créanciers—No 26,120—Division B.—Ordre de Cour—Qu'on fasse connaître les biens du pétitionnaire, Joseph Valimann, soit et est par le présent accepté par la Cour en bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que les réunions des dite créanciers soit convoquée et tenue au parvent de N. B. Trist, notaire, au No 162 rue Common, le 16 mars 1889, à 11 heures a.m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que toutes les procédures judiciaires contre la personne et ses propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
8fév—8 19—3mars.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans,—A. D. Livaudais & Co. vs. leurs créanciers—No 26,151—Division E—Ordre de Cour—Attendu que les biens des pétitionnaires de la raison commerciale A. D. Livaudais & Co. et Adolphe Livaudais et Chas. H. Livaudais, et aussi comme membres de la dite raison commerciale sont et est par le present accepté par la cour en bénéfice des créanciers, et ordonné que les réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Zachrie Spearing, notaire, à son bureau No 80 rue Carondelet, le 16 MERCREDI, 13me jour de mars 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et pour voter sur toutes autres matieres qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendus; et que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 12 février 1889.
(Signé) FERD. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
SAS. D. RANKIN, Député greffier
13 fév—2f 8 en 18 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

George G. Johnson vs Mme. L. Melinda

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 15,407—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. B. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Baronne, LE VENDREDI, 1er mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 fév—19 24 mars 1

Mathilda Mathieu vs Robert McCandlish.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 16,745—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par le Juge Charles H Lavilleheuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire numérotée ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le MARDI, 12me jour de mars 1889, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Robert McCandlish, dans et sur un terrain situé dans la Première District de cette ville, dans l'Ile Delaire, et formant le coin de la rue Jackson et de la rue Carondelet, ayant environ 40 pieds de front sur la rue Jackson et environ 40 pieds de profondeur, et ayant environ 40 pieds de front sur la rue Carondelet et environ 40 pieds de profondeur, et ayant environ 80 pieds de front sur la rue Jackson et environ 80 pieds de profondeur, et ayant environ 80 pieds de front sur la rue Carondelet et environ 80